

C-Span Cable Network  
Mr. Brian Lamb  
400 N. Capital Street N.W.  
Washington, D.C.

Dear Mr. Lamb:

I am a fan of C-Span and particularly you. From time to time you have stated that your producers would like ideas for new programming. Let me offer suggestions in two areas: ( a ) my life as a lawyer and high technology specialist and ( b ) my recent visit to France.

( a ) For self-employed lawyers such as myself: 10 to 20 years out of law school opportunities are very limited. Neither our professional nor our judicial associations are offering us meaningful re-training. It is impossible to get mentoring, even in the pro-bono context. I wish C-Span would help by focusing on these problems.

I have done everything I can to help myself. Several times I have changed my area of practice. Currently I do litigation. I have done a great deal of educational self improvement both within and outside the law. Outside the law I have become expert in many aspects of high technology and multimedia, I have foreign language skills, I have fine arts skills. I would love to exchange those non-legal skills for litigation experience.

Some ways my high technology skills could be useful include:

( i ) An "electronic courthouse": such a courthouse could allow lawyers to file simple matters with each other and with the court via the phone lines rather than having to make a physical appearance in court. Through other access points, such as the public library, Joe Citizen could go into a court maintained electronic docket and know in "real time" the status of his pending case and alternative next steps.

( ii ) Inexpensive two dimensional and three dimensional computer generated visual displays for use at trial: after those displays are prepared, that information could be transferred from the computer to VHS tape. That tape could then be shown on the courtroom's t.v./VCR setup. If changes were needed, they could be done quickly and inexpensively.

( iii ) Real time video programming: on some of C-Span's shows you include participants from other parts of the country. Even though those participants are not physically present, they are able to actively participate in the discussion. Why couldn't those tools be used in the criminal law context. For instance, on simple motion hearings of incarcerated prisoners, the accused could be brought into a room within the jail which had such a setup. Thereby the public would not have to assume the risk and expense of transporting the incarcerated person to and from the jail to the courthouse.

As a result of my high technology training I have become sensitized to the burden on accumulators of information to handle that stored data responsibly. Neither our legislative nor our legal community are focusing on these issues. For the years 1989 to 1991 I ran a high technology group for the Chicago Bar Association. In that capacity in

Linda -  
This is a viewer  
letter, but I thought  
you might be interested  
in the French info.  
When you're done, just  
put it in "Viewer Services"  
mailbox. Thanks. Lea Anne

005594 FEB2193



May, 1991 I moderated a continuing legal education program on this topic. Using hypothetical fact patterns I designed, I had a panel of two lawyers and two technology experts debate these and related issues. In addition, I researched, wrote, edited, designed and produced a resource book. I will be happy provide you with a copy of that book.

( b ) I have just returned from 3 weeks in France. As a "younger person" I spent a good deal of time there. I spoke and speak fluent French. Before this current visit I had not been to France for about 15 years. While in France this time I observed a number of events which suggested journalistic inquiry:

( i ) Minitel is a state monopoly telecommunications system, similar in structure and scope to AT&T before its breakup. Minitel's success is due at least in part to its protocol system, the SS7. This system in "real time" captures and stores in databases information on most aspects of a person's life. Minitel with the banks, insurance companies and postal service handle most communication transfers. These related businesses interconnect on telecommunication transmissions for including, but not limited to, credit card sales, phone calls, automatic bank transfer and financial reports.

I would like to know more about Minitel and particularly what Minitel is doing in the area of privacy. Once this information is captured and stored what protections are in place to discourage improper access. In most cases the parties to the activities do not consent and could not prevent this accumulation of information.

( ii ) I spent a great deal of time in various French courtrooms. Their legal system is quite different from ours. I would love to learn more about their successes and failures as compared and contrasted with our own. Interestingly the main electronic legal research system is Mead/Data Central's Lexis/Nexis.

( iii ) The Mitterand government is rumored to be collapsing. Elections will be occurring in about 3 weeks. There is an emerging right wing faction. I would like to know how the United States and other European governments are responding to this anticipated change. How will this change affect the Maastricht Treaty negotiations.

( iv ) Throughout France, but particularly in Paris, there is an enormous number of people of Arab, Asian and African background. Many are first generation. Their status in France is "delicate". Their visibility in law, government, commerce and the media is almost non-existent. I would be interested in their point of view on life in France. This issue is particularly significant at this time because one of the big fears in France and generally in Western Europe is the anticipated inundation of new immigrants from the Eastern block countries.

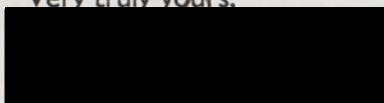
( v ) Today in France the American presence is felt in every aspect of life. Much of the television, most of the films, most of the computer hardware, software and technology books are American. How has that change impacted French-American relations. I was surprised to discover that despite this strong American presence very few French spoke any English.



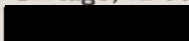
( vi ) I spent a good portion of this visit in the Dordogne/Perigord region ( southwestern France ). This was the heart of the French resistance movement in World War II. I became interested in that topic and visited several resistance museums. Patriots from that era keep that oral history alive for their citizens. These individuals are quite elderly. I wish C-Span would do some programs on this topic.

If you would like additional information on anything I have discussed I will be happy to provide it for you. I am enclosing some articles from French newspapers that may be of interest to you.

Very truly yours,

A large black rectangular redaction box covering the signature of the sender.

Chicago, IL 60614

A small black rectangular redaction box covering the street address of the sender.

# Les As du câble américain

Le Monde  
1/31 + 21/1/93

Pour la treizième année consécutive, l'industrie du câble a récompensé, le 17 janvier, les chaînes câblées américaines. Lors d'une cérémonie plus humoristique que n'en produit habituellement Hollywood (et pastichant l'interactivité qui fait fureur... sur le câble), les As du câble ont été distribués.

La chaîne HBO (Home Box Office) a confirmé cette année encore sa domination en matière de programmes de qualité en totalisant trente-deux récompenses sur quatre-vingt-une. Disney Channel a obtenu sept As; Show Time (le concurrent direct de HBO) cinq; Arts and Entertainment, ESSPN, MTV ont en décroché quatre chacune et CNN un seul (deux fois nommé, Larry King est reparti les mains vides).

Pour la deuxième fois, la série « Dream On » s'est imposée comme la favorite du câble : cette sitcom érotique diffusée par HBO – et, en France, par Canal Jimmy – a reçu quatre As. Brian Benben, qui interprète Martin Tupper, jeune divorcé effectuant un retour dans le circuit amoureux, s'est vu décerner l'As du meilleur acteur, Wendie Malick (l'ex-femme de Martin), celui de la meilleure actrice, Betty Thomas, celui de la mise en scène pour l'épisode *For Peter's Sake*, et David Crane et Marta Kaufman l'As du meilleur scénario, pour ce même épisode.

L'As d'or a été attribué à C-Span, récompensant ainsi la remarquable couverture de l'élection présidentielle réalisée par cette chaîne de service public. Signalons qu'une émission française avait été sélectionnée dans la catégorie des documentaires internationaux : *Aral, la mer assassinée*, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang (« Thalassa », France 3).

Michel, 1992.



Semaine  
du 18 au 24 janvier

### Les émissions les plus regardées

En début de soirée

Cinéma :  
Crocodile Dundee 2 ..... 20,6 %  
(lundi 18, TF 1)

Cinéma :  
Ripoux contre ripoux ..... 18,5 %  
(dimanche 24, TF 1)

Cinéma :  
La Grande Vadrouille ..... 17,3 %  
(dimanche 24, France 2)

Magazine : Mystères ..... 17,2 %  
(jeudi 21, TF 1)

Soirée spéciale :  
Les 7 d'or ..... 16,4 %  
(lundi 18, France 2)

En milieu de soirée

Magazine : Ushuaïa ..... 8,6 %  
(vendredi 22, TF 1)

Documentaire :  
Les Confessions  
de M<sup>me</sup> Claude ..... 8,5 %  
(mercredi 20, TF 1)

Cinéma :  
Air Force-Bat 21 ..... 6,9 %  
(dimanche 24, TF 1)

Magazine :

finale ; j'y reviendrai. Ajoutons dans la même rubrique le défilé militaire « façon place Rouge » devant le même Hussein.

– Petites phrases perverses jetées subrepticement, telle l'intégration satisfaisante des chrétiens (et des « juifs prospères ») qui peuvent devenir des citoyens irakiens presque normaux dans un état laïc – ainsi de Tarek Aziz (il faut toujours avoir un bon chrétien dans sa manche comme naguère un bon juif), – mais cela « sauf chez les chiïtes », bien entendu.

– Pseudo-documents, comme la distribution « trimestrielle » d'aide alimentaire des organisations internationales, projetés sans explications et qui, provoquant un embarras sur le sens attribué par l'auteur, semblent ne se justifier que par l'interprétation ambiguë qui peut en résulter, induisant le spectateur à suspecter le pire.

– Compte-rendu faussement objectif de l'histoire des pauvres



## France Télécom vache à lait

Le monde

France Télécom serait-il en train de devenir « zinzin » ? L'opérateur public de télécommunications change-t-il de vocation pour devenir, à l'égal de la Caisse des dépôts ou des grandes compagnies d'assurances un des « investisseurs institutionnels » ? La question n'est pas forcément saugrenue. France Télécom a rendu publique, vendredi 29 janvier en fin de journée, l'acquisition auprès de l'Etat de 2,5 % du capital des Assurances générales de France (AGF) et de 0,5 % de l'Union des assurances de Paris (UAP). L'investissement atteindra environ 1 milliard de francs, à raison de 700 millions de francs pour 2,5 % des AGF (510 francs par action) et environ 300 millions pour 0,5 % de l'UAP (de l'ordre de 600 francs par titre).

Manifestement, il s'agit d'une nouvelle opération de privatisation partielle à vocation budgétaire. Elle s'inscrit dans la logique de la vente par l'Etat de participations dans le Crédit local de France, Elf-Aquitaine, Total et tout récemment Rhône-Poulenc. Elle en diffère néanmoins sur un point. Jusqu'à présent, les « cessions d'actifs » s'étaient faites sur le marché boursier. Cette fois, c'est une entreprise publique qui est mise à contribution. Il faut dire que le prix d'achat des actions UAP est nettement supérieur au cours de Bourse et fait ainsi réaliser une belle opération à l'Etat.

Pour France Télécom, ce débours n'est pas le premier. Invité à suivre l'augmentation de capital de Bull au printemps dernier, l'opérateur reprenait – toujours à l'Etat, – il y a quelques semaines, 5 % de Thomson SA.

Cette fois, la direction du Trésor a davantage respecté les formes. L'investissement de France Télécom peut présenter une certaine logique financière. Notamment dans l'hypothèse d'une privatisation prochaine des AGF, désormais réclamée par le patron de la compagnie d'assurances, M. Michel Albert. En somme, il s'agirait presque d'un moindre mal !

Pour autant, la vocation d'un opérateur de télécommunications n'est pas de devenir le « pompier » des finances publiques pour la seule raison qu'il dispose d'une trésorerie pléthorique. Le gouvernement se met une nouvelle fois dans la position de se faire accuser de vendre par petits morceaux les bijoux de famille pour expédier les affaires courantes. Et les partisans de la privatisation de France Télécom en sortent renforcés.

Tout cela pour 1 milliard de francs. Une somme certes considérable, mais infime au regard d'un déficit budgétaire qui pourrait atteindre 250 milliards de francs cette année.

E. L. et C. M.

Bankamerica, General Dynamics, ainsi que Disney. Ces bons résultats ont été quelque peu assombris par la publication de pertes par United Technologies, Boeing, UAL et Delta Air Lines. Mais le marché n'en est que plus animé. Les transferts répétés de capitaux d'un secteur d'activité à un autre par les investisseurs institutionnels continuent et « la chose la plus difficile, c'est de savoir qui va bénéficier de la prochaine rotation », explique M. Ned Collins, courtier chez Daiwa Securities.

Indice Dow Jones du 29 janvier : 3 310,03 (c. 3 256,81).

	Cours 22 janv.	Cours 29 janv.
Alcoa .....	70 1/4	74 3/8
ATT .....	54	52 7/8
Boeing.....	36	35 1/4
Chase Man. Bank .....	30	29 7/8
Du Pont de Nemours .....	40 3/4	45 3/4
Eastman Kodak.....	48 7/8	50
Exxon.....	58 1/8	61 1/8
Ford.....	48	46 3/8
General Electric .....	84 3/8	86 1/8
General Motors.....	37 7/8	37 3/4
Goodyear.....	66 3/4	68
IBM .....	48 5/8	51 1/2
ITT.....	74	71 7/8
Mobil Oil .....	60 1/8	63 5/8
Pfizer .....	67 5/8	66
Schlumberger .....	56 5/8	57 7/8
Texaco .....	58 1/8	60 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis) .....	123	123 1/2
Union Carbide.....	16 7/8	17
United Tech.....	47 1/2	46 7/8
Westinghouse .....	13 1/2	13 3/4
Xerox Corp .....	82 1/2	85 3/4

## 17 000 points

derniers mois. Jeudi, l'indice inscrivait, avec une avance de 3,4 %, non seulement sa plus forte progression hebdomadaire, mais aussi sa plus forte progression en une seule séance depuis le 18 novembre. Vendredi, le marché était plus hésitant, mais en dépit d'un léger recul (- 0,2 %) le Nikkei a réussi à se maintenir au-dessus de la barre des 17 000 points franchie la veille.

Les analystes boursiers notaient que les investisseurs restaient sur leur garde après la tendance haussière des derniers jours, estimant que l'indice n'enregistrerait probablement pas de variation importante dans la semaine à venir.

Indices du 29 janvier : Nikkei, 17 023,78 (c. 16 336,81); Topix, 1 298,88 (c. 1 256,70).

	Cours 22 janv.	Cours 29 janv.
Akai .....	1 160	1 230
Bridgestone .....	1 150	1 180
Canon .....	1 370	1 390
Fuji Bank.....	1 730	1 780
Honda Motors.....	1 270	1 320
Matsushita Electric....	1 110	1 150
Mitsubishi Heavy.....	500	528
Sony Corp. ....	4 110	4 100
Toyota Motors .....	1 380	1 410

## FRANCFORT

### Coup d'arrêt

- 0,99 %

Affectée à la fois par la publication de mauvais chiffres sur l'inflation et par les difficultés des négociations sur le « pacte de solidarité », la Bourse de Francfort a enregistré sa première semaine de baisse de l'année. L'indice DAX a terminé vendredi, en clôture, à 1 571,85 points, en baisse de 0,99 %.



Tandis que la France saisit la Commission européenne

## M. John Major estime qu'« il n'est pas surprenant » que Hoover s'implante en Ecosse

Quelque 5 000 personnes, dont une grande partie des salariés de la fabrique de téléviseurs Grundig de Creutzwald (Moselle), ont manifesté, samedi 30 janvier à Forbach, pour la sauvegarde de l'usine, dont le cas sera examiné le 12 février par la direction du groupe, filiale de Philips. Par ailleurs, la France a saisi officiellement la Commission européenne d'une « demande d'enquête » afin d'obtenir « confirmation du fait qu'aucune aide communautaire, directe ou indirecte », n'a été consentie au groupe américain Hoover qui s'apprête à supprimer 600 des 700 emplois de son usine de Longvic (Côte-d'Or) pour les transférer en Ecosse. De son côté, la Confédération européenne des syndicats (CES) propose au patronat européen l'ouverture de « réelles négociations » en vue de conclure un « accord-cadre sur les restructurations d'entreprises ».

LONDRES

Ecosse, et souhaite implicitement que cet exemple soit suivi de beaucoup d'autres. Le premier ministre lui-même ne craint pas de se livrer à une certaine provocation vis-à-vis de la France à ce sujet.

A l'occasion d'une visite, vendredi 29 janvier, à Glasgow, M. Major a estimé que la décision de Hoover soulignait les « vertus » de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire sa capacité à attirer des investissements étrangers, un domaine, a insisté le premier ministre, où elle devance tous ses partenaires européens. « Il n'est pas surprenant que

*l'on veuille s'implanter en Grande-Bretagne : la productivité de l'industrie augmente rapidement et les relations industrielles ont été transformées. Le nombre de jours perdus en raison des grèves a chuté à un niveau record, a-t-il ajouté, nous avons aboli le closed-shop [qui oblige une entreprise à embaucher des ouvriers appartenant à un même syndicat] et interdit la pratique des grèves de solidarité. Nous avons aussi rendu les syndicats à leurs affiliés, et maintenant nous allons renforcer les dispositions relatives au vote d'une grève et accorder*

*le droit de contester des grèves illégales. »*

Les syndicats, en revanche, sont moins enthousiastes. M. Eddie McAvoy, responsable local du syndicat des industries électro-mécaniques (AEEU), a reconnu que l'accord signé avec les responsables de Hoover n'était pas idéal, tout en étant comparable à la situation prévalant dans d'autres usines de Grande-Bretagne. Selon lui, le paiement exceptionnel de 200 livres (1 650 francs environ) compenserait un gel des salaires pendant un an.

LAURENT ZECCHINI



# RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

## Les mains d'Edith

ON s'était résigné à écouter Jean-Marie Le Pen à «L'Heure de vérité». Il précisa d'emblée qu'il n'était pas, mais alors pas du tout, en baisse, c'était là de la désinformation des grands médias qui, etc. Tout allait d'ailleurs pour le mieux, puisqu'il s'apprêtait à supprimer l'impôt sur le revenu, à relever la France, et les socialistes ceci, et les immigrés cela. Réfrénant visiblement ses sourires cannibales, Alain Duhamel s'efforçait de garder la mine grave – surtout pas de connivence. Vers la moitié de l'émission, les dimanches familiaux étant ce qu'ils sont, sonna l'heure de vérité pour les còtelettes. On laissa donc M. Le Pen relever la France en

sourdine, dans son coin, entre un saladier et une corbeille de fruits. Et pas une fois au cours du repas on ne fut tenté de tendre l'oreille. A aucun moment il ne s'immisça plus dans la conversation familiale, ce qui était bien, d'une certaine manière, un événement : l'événement était qu'une «Heure de vérité» de Jean-Marie Le Pen n'était plus un événement, et laisserait des traces aussi profondes que, par exemple, un «7 sur 7» avec Edouard Balladur. Comme si son disque à lui était désormais aussi rayé que ceux de la «bande des quatre». Cet état de choses ne durera peut-être pas. Raison de plus pour le savourer.

Le week-end avait donc quelque

peu manqué de relief quand, dimanche soir, sur ARTE, au moment même où Rambo ramboï-sait sur TF 1, en pleine heure de grande écoute, apparurent deux mains en noir et blanc. Deux mains comme deux danseuses dans un bal de veuves de guerre, deux flammes jumelles sur la tombe d'un soldat inconnu, deux mains s'ouvrant comme les ailes d'une colombe blessée puis tombant en prière, mon Dieu, laissez-le moi, encore un peu. Au bout de ces mains, dans le rond de lumière, tout en sourire, tout en souffrance, Edith Piaf chantait. Elle enchaîna *Milord, la Foule, les Trois Cloches* avec les Compagnons de la chanson. Incroyable : des chansons,

sans blabla, sans jeux, sans hommage mouillé du bateleur de service, sans pub évidemment. Et cette nudité faisait écriin à un spectacle qui, bien plus que celui d'une chanteuse, était celui de la vie même, de la vie à bout de souffle, à bout de bras, et qui titube jusqu'à s'éteindre dans la nuit. «*Je vais toujours jusqu'au bout*», avoua-t-elle, d'une voix âpre où valsaient ensemble le bonheur et la mort, à Pierre Desgraupes, dans une vieille bande de «Cinq colonnes à la une». Pour avoir osé cette nudité, ce dépouillement, on fut reconnaissant à ARTE, et à Claude-Jean Philippe, auteur du documentaire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ■ Film à voir ; ■ On peut voir ; ■ Ne pas manquer ; ■ Chef-d'œuvre ou classique.

6

■ **Théma** : *Starman*. ■  
 Film américain de John Carpenter (1984).  
 ■ **Théma** : *Angoisse à Dublin*. ■  
 Film irlandais de Robin Hardy (1986).  
 Informations :  
 ■ minutes première heure.  
 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE



Le Figaro  
2/3 1993

# Protectionnisme américain : les hésitations de l'Europe

*En dépit des décisions commerciales agressives de Washington,  
Bruxelles accorde encore le bénéfice du doute  
à la nouvelle administration Clinton.*

Les ministres du Commerce des Douze réunis hier à Bruxelles ont « dénoncé fermement » les mesures de rétorsion commerciale prises par la nouvelle administration américaine dans l'attribution de certains marchés publics fédéraux (télécommunications, eau, énergie, transports). Ils ont mandaté sir Leon Brittan, le nouveau commissaire européen au Commerce extérieur qui se rendra à Washington le 11 février, pour « transmettre avec force la position de la Communauté ».

La semaine dernière déjà, les Douze s'étaient élevés contre la décision unilatérale de Washington d'imposer une surtaxe aux importations de certains types d'acier en provenance de sept pays de la Communauté. De même que Paris s'était ému préalablement de la décision de l'armée de l'air américaine de « casser » un contrat de 4 milliards de francs confié dans un premier temps au Français Bull.

## Simple menace?

Les raisons de la colère ? Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la nouvelle législation européenne, en contrepartie d'une



Leon Brittan : mandaté.  
(Photo Sipa Press.)

ouverture des marchés publics aux concurrents non européens, accorde un avantage de prix de 3 % aux entreprises communautaires. Mais à en croire Pierre Suard, le président d'Alcatel-Alsthom, cette législation « protège beaucoup moins les entreprises européennes que les dispositifs mis en place par les Américains dans le cadre du Buy American Act » (nos éditions du 19 janvier).

Selon le patronat français

(CNPF) les Américains accorderaient en effet, en matière de marché public, un avantage de prix de l'ordre de 6 % à leurs propres entreprises par rapport aux entreprises européennes. Lequel pourrait être porté à 12 % dans le cas des PME et à... 25 % dans le domaine des transports.

Au-delà de la bataille des chiffres, la question est de savoir si cette soudaine agressivité américaine constitue une simple menace pour accélérer les négociations transatlantiques dans le cadre du Gatt ou, plus fondamentalement, s'il s'agit d'un changement radical d'attitude des États-Unis vis-à-vis du reste du monde.

## Unilatéralisme commercial agressif

Les propos de Mickey Kantor, le nouveau représentant pour le Commerce de Bill Clinton, pourraient bien faire pencher pour la seconde hypothèse. M. Kantor indiquait en effet lundi que l'administration Clinton envisageait de ne plus adhérer au volet de l'accord du Gatt portant sur les marchés publics. Et qu'elle org aniserait très prochainement des auditions publiques sur la question.

Face à cette Europe « ouverte mais non offerte » que réclame le patron des patrons français, François Périgot, l'Amérique risque donc d'avoir, à l'avenir, « une tendance nettement plus tournée vers elle-même », estime pour sa part Marc Ladreit de Lacharrière, président des Conseillers français du Commerce extérieur. Il interroge : « N'est-ce pas Laura D'Andrea Tyson qui préconise pour son pays un « unilatéralisme commercial agressif » ? On est loin de Reagan et de Bush... »

Étrangement, les Européens – qui n'ont pas réussi à s'entendre, hier, quant au renforcement des pouvoirs de la Communauté en matière de défense commerciale – ne paraissent pas disposés à surenchérir. Bruxelles s'efforce au contraire de calmer le jeu en ne considérant pas comme « définitifs » ces premiers signes de protectionnisme, comme on le souligne dans l'entourage de sir Leon, et en accordant encore à Bill Clinton « le bénéfice du doute ». Il s'agit, répètent les Douze, d'engager « des consultations avec les États-Unis dans le cadre du Gatt. »

**Christophe LABARDE**  
(Lire aussi page XI)



monnaies nationales, tandis que le Parlement slovaque devait adopter un texte similaire hier après-midi. La loi fixe les règles pratiques du passage à la nouvelle monnaie nationale, la couronne tchèque, par l'échange de billets fédéraux de 1 000, 500 et 100 couronnes tchécoslovaques (quelque 35, 17 et 3,50 dollars) contre des billets de même valeur mais timbrés, et par la mise en circulation de nouveaux billets de 200 couronnes tchèques.

## ❑ ALLEMAGNE

### **Baisse de la production industrielle en décembre**

La production industrielle a reculé de 1,8 % en décembre en Allemagne de l'Ouest par rapport à novembre, selon des données provisoires corrigées des variations saisonnières diffusées hier par le ministère de l'Économie. Sur douze mois, la production indus-



## en France

## ❑ COMMERCE

### **Vers une évolution du référé commercial**

Philippe Grandjean, ancien président du tribunal de commerce de Paris, a proposé lundi dans le cadre du colloque Droit et Commerce une évolution du référé commercial. Cette procédure rapide – qui s'est développée de façon spectaculaire depuis 1985 – aurait tout à gagner, estime-t-il, en prenant le caractère d'une décision définitive. Elle pourrait ainsi acquérir l'autorité de la chose jugée. Les référés provisions demeurent, en effet, provisoires même s'il n'y a plus de recours possible et que le gagnant a eu la totalité de la somme

Le programme publié hier par Jérôme Riou, chargé du commerce et de l'industrie au RPR, précise que la récente loi de 1992 ne s'est pas attachée à rétablir l'équilibre : « *Pire, elle a aggravé le problème puisque les Comités départementaux d'urbanisme commencent à juger de la concurrence au sein de la profession de commerce. Selon cette loi, qu'une grande surface, il sera possible de créer une nouvelle pour rétablir l'équilibre et ce aux frais des petits commerçants. Le projet de loi prévoit de revenir sur ces dispositions.* »

## ❑ ÉQUIPEMENT

### **L'aéroport de Toulouse-Matabiau s'agrandit**

La chambre de commerce et d'industrie vient de mettre en service un d

## ministre des Transports

# « Réconcilier le service public »

présente demain à Bruxelles  
des services publics.  
construction du grand marché.

territoire et le respect de l'environnement. Par exemple, si une compagnie aérienne européenne veut s'installer en France, elle devra respecter les mêmes contraintes de service public que les compagnies françaises, en desservant notamment des lignes moins rentables. Il faut enfin préserver une politique tarifaire en faveur des jeunes, des personnes âgées...

– Fixez-vous aussi des règles de service minimum ?

– Le principe de continuité est un des grands principes

En fait, il s'agit d'inverser ou de rééquilibrer la logique de notre construction européenne. La préoccupation dominante a été jusqu'à présent la seule libéralisation des marchés.

Aujourd'hui, il faut réconcilier le marché avec le service public. Il faut maintenant, dans l'intérêt même des consommateurs européens, fixer comme une référence essentielle cette notion de service public à côté des règles du marché. Et ne pas perdre de

## SYNDICALISME

# Cinq fédérations autonomes se regroupent

*La FEN et quatre fédérations vont créer l'Union nationale des syndicats autonomes.*

« Point de départ et sursaut » comme l'a affirmé Martine Le Gall de la FEN ou bien stratégie du désespoir d'organisations en déshérence, l'annonce pour le 12 février du regroupement de quatre fédérations autonomes se veut en tout cas une réponse à la désaffection des salariés pour le syndicalisme.

Les dernières élections prud'homales ont illustré le désintérêt croissant des travailleurs pour leurs représentants. Un phénomène logique parallèle à la chute des adhérents dans un pays qui détient, dans le monde industrialisé, le record du nombre d'organisations qui se disputent le droit de négocier.

(FAT), présente à la RATP, et la FMC qui rassemble des cadres de la SNCF pose autant de problèmes qu'elle veut en résoudre.

La naissance officielle de l'Union nationale des syndicats autonomes fixée au 12 février à l'issue d'une assemblée générale des représentants des quatre organisations se fera dans l'aigreur de ceux qui ne sont pas conviés au festin. Ainsi les laissés-pour-compte du groupe des 10 dont les quatre étaient membres réaffirment-ils dans un communiqué fielleux « la nécessaire indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques et le besoin de démocratie syndicale attendue par les adhé-



# M. Chirac souhaite « un réexamen de la politique des grands travaux »

Concluant, samedi 30 janvier, les assises du RPR sur la culture, M. Jacques Chirac a dénoncé les « écarts » qui se sont creusés entre la capitale et la province en matière d'équipements culturels.

Pendant deux jours, vendredi 29 et samedi 30 janvier, le RPR a organisé à Paris des assises culturelles sous le titre de « Culture d'en France ». Le premier jour était consacré à des « commissions » (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, livres, etc.) composées d'artistes, d'intellectuels, de professionnels et d'élus, qui siégeaient simultanément. Chacun a évoqué ses problèmes : la baisse de la fréquentation des salles ou la crise de la lecture, les difficultés de la chanson française face à l'invasion anglo-saxonne, les différents systèmes d'aides apportés par l'Etat, le rôle des établissements publics, le poids des collectivités locales...

Les défenseurs du théâtre privé et du théâtre public se sont affrontés courtoisement. Jean Desailly (Théâtre de la Madeleine) : « *Le prix [jugé excessif] des places c'est la mauvaise conscience des gens qui ne vont jamais au théâtre.* » Jérôme Savary (Théâtre national de Chailly) : « *Le théâtre public n'a pas le monopole de l'ennui.* » La tonalité de l'ensemble était plutôt corporatiste, et calme. Même absence de rugosité le lendemain, où se sont succédé deux tables rondes, animées l'une par Jacques Toubon, l'autre par Alain Carignon. Autour d'eux, le même mélange d'intellectuels, d'artistes (Yves Berger, Philippe Sollers, Michel Fugain, Jean-Jacques Beneix, Jean-Claude Carrière, Pierre Miquel), de professionnels et d'élus RPR. Ces derniers n'ont visiblement pas retenu le message de Marc Fumaroli : tous ont réaffirmé l'importance de l'Etat, « *au cœur d'une politique culturelle* ». Une rupture radicale avec la politique menée par Jack Lang n'était pas non plus à l'ordre du jour. Alain Juppé, secré-

taire général du RPR, a estimé que, « *malgré la dureté des temps, il faudra maintenir l'effort budgétaire auquel nous sommes parvenus.* »

## M. Toubon : « Mort aux cons ! »

« *On a cumulé, il faut maintenant rationaliser, ce qui ne veut pas dire détruire,* » a indiqué Jacques Toubon, qui a noté que « *la ligne générale d'une bonne politique culturelle devait être : mort aux cons !* », avant de conclure en citant Shelley : « *Le poète est le législateur des temps difficiles.* » Ces temps difficiles ont été évoqués par Philippe Sollers. « *Notre pays est assez sinistré sur le plan politique, culturel,* » a-t-il estimé, inquiet du retour « *d'une atmosphère sourde du vichysme.* » L'écrivain, qui a expliqué sa présence par une vieille tendresse envers de Gaulle et Malraux, a affirmé qu'on ne pouvait « *ignorer la disparité qui s'accroît entre les riches et les pauvres* » et que, « *sur une base aussi grave, la culture ne pouvait continuer à n'être que le spectacle de la culture.* »

Inquiétude reprise par Dominique Perben, secrétaire général adjoint du RPR, qui a constaté « *une baisse objective en francs constants de l'activité culturelle française à l'étranger,* » et par l'écrivain et éditeur Yves Berger, qui a fustigé « *l'état de non-résistance de la politique française* » face à « *la déchéance totale* » du français, battu par l'anglais. Jean-Jacques Beineix, qui s'est présenté comme « *un cinéaste français d'expression française,* » a souligné les difficultés actuelles à réaliser des films en français : « *Au-delà d'un certain budget, on est obligé de se poser la question du tournage en anglais.* » Le scénariste Jean-Claude Carrière a évoqué « *la plainte des instituteurs culturels français à l'étranger,* » qu'il entend « *depuis trente ans* » se plaindre de leur manque de moyens.

Dans son discours de clôture, Jacques Chirac a brossé les grandes lignes d'une politique culturelle. Préserver et enrichir le patrimoine. Garantir l'égalité de tous devant la culture. Donc favoriser l'enseignement des disciplines artistiques, une

vieille marotte du RPR. Mais pour le maire de Paris la démocratie culturelle ne se limite pas à l'école : « *Il s'agira de définir une véritable politique d'aménagement culturel national afin de réduire les écarts qui se sont creusés entre les grandes métropoles, notamment la capitale et la province. Il n'est pas normal, par exemple, que les bibliothèques municipales se débattent au milieu de difficultés budgétaires alors qu'on est en train de construire la bibliothèque la plus grandiose du monde, peut-être à juste titre, mais excessive sur le plan du coût. C'est donc à un réexamen de la politique des grands travaux qu'il faudra procéder, non pas avec la volonté de détruire ce qui a été fait, mais dans le souci de mieux garantir les grands équilibres culturels.* »

Troisième mission de l'Etat : aider les acteurs de la vie culturelle, et d'abord ceux qui sont en difficulté, soit en continuant ce qui a été fait, soit en innovant, et toujours en s'appuyant sur les collectivités territoriales.

Un discours prononcé sur un ton modéré et qui voulait ignorer la polémique. Alain Carignon, volontiers présenté au RPR comme un possible ministre de la culture, est dans la même disposition. « *Il y a un héritage, nous devons l'assumer. Il ne doit y avoir ni chasse aux sorcières ni têtes coupées.* » Les moyens ? « *La culture doit être épargnée par la nécessaire rigueur budgétaire.* » Si le maire de Grenoble, qui dit avoir rencontré « *beaucoup de monde, y compris ceux qui ont participé à l'aventure Lang,* » souhaite néanmoins que « *certaines choses changent, c'est parce que le climat a changé.* » « *Aujourd'hui, dit-il, on ressent trop le poids de la société marchande. Ses seuls freins sont ceux de la culture. Sans retomber dans le socio-culturel des années 60, les créateurs ne peuvent éviter de s'interroger sur les déchirures du tissu social qui vont s'aggravant et sur la distance qui croît entre une partie de la société et la création.* »

EMMANUEL DE ROUX



peu qu'ils parviennent à ressusciter les réflexes des années cinquante et soixante, lorsque Canaques et petits Blancs mêlaient leurs voix au sein du parti autonomiste de l'époque, l'Union Calédonienne (UC). Conscient du danger, le RPCR de Nouméa veille au grain.

### Le « pouvoir canaque »

Mais comment continuer à exploiter électoralement la peur d'un « pouvoir kanak » qui s'est converti aux vertus du pragmatisme gestionnaire ? Et qui hérite de surcroît d'une grosse affaire, la Société minière du sud Pacifique (SMSP), cédée à la province Nord par M. Lafleur lui-même ? Ce dernier épisode est exemplaire du dilemme auquel va être confronté le RPCR dans son électorat du Nord.

Quand la transaction est annoncée, en avril 1990, les Caldoches de

vince Sud) et militant du Front national, n'y croit tout simplement pas. « Des accords basés sur le sang d'un côté et sur l'argent de l'autre, ce n'est pas joli », grince-t-il. « Si le temps a cicatrisé les plaies, ajoute-t-il, ce n'est pas grâce aux accords de Matignon mais parce que, durant les événements, on n'a jamais franchi le point de non retour. » Lui aussi, comme « Riquet » Mariotti, a sonné le tocsin en s'affairant dans les milices d'autodéfense. Lui aussi cultive la nostalgie de la « fraternité passée » et se dit persuadé que les Canaques ont été « manipulés ». Mais pourquoi donc ne pas s'abandonner à la griserie ambiante ? Pourquoi ne pas goûter aux délices de la paix retrouvée ?

A vrai dire, une vilaine angoisse taraude Jean-Charles. « Le but final, souffle-t-il, c'est tout de même de savoir si on aura l'indépendance canaque ou pas. Le développement économique, je m'en

ment de cette leodante était clairement inscrit dans la logique des accords de Matignon. Faut-il alors s'étonner si Nouméa, avide d'air frais, en vient à saluer l'arrivée de nouveaux partenaires, hier indésirables ?

La prise de contrôle par la province indépendantiste du Nord d'un prestigieux complexe hôtelier - le Surf Novotel, le Casino et l'hôtel Ibis - a en effet été applaudie par tous, mais en privé, comme une sympathique performance. Outre d'avoir été placé devant le fait accompli, M. Lafleur a menacé de jeter ses troupes dans la rue. Mais il a dû reculer faute de combattants. Du coup, il a ordonné le boycott du casino indépendantiste. Tant que la Nouvelle-Calédonie est conviée à boycotter les casinos et non les bureaux de vote, c'est qu'en effet la paix retrouvée fait souche.

FREDERIC BOBIN

## PICARD

LIBRAIRIE INTERNATIONALE  
82, rue Bonaparte, PARIS VI<sup>e</sup>  
Métro : Saint-Sulpice  
10 h - 13 h / 14 h - 19 h

HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE  
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS  
RÉGIONALISME

Livres neufs - Livres anciens  
Beaux livres

Le catalogue 510 vient de paraître  
Envoi sur simple demande

REOUVERTURE  
DE NOTRE MAGASIN  
RÉNOVÉ

## LE NOUVEAU Politis

En kiosque à partir du  
29 janvier

Dossier :  
Prostituées et après...

Enquête :  
L'Espagne 93

Entretien :  
Pierre Mauroy

## PRÉPARATION AUX ACCÈS DIRECTS EN 2<sup>e</sup> ANNÉE

- HEC - ESCP - ESC  
Admission sur licence
- Sciences-Po  
Admission sur licence
- ESSEC  
Admission sur Maîtrise

# ipesup

18, rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris ☎ 43.25.63.30

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Le Monde  
EDITIONS

## Les échos de la mémoire

Tabous et enseignement  
de la Seconde guerre mondiale  
Georges Kantin  
et Gilles Manceron  
Préface de Claude Julien

EN VENTE EN LIBRAIRIE

Cette semaine,  
dialoguez avec  
Gérard Longuet  
Qui a dit quoi ?  
Les petites phrases  
des hommes politiques

3617 POLITIQ

## BAC 93

Stages de perfectionnement pour bacs A, B, C, D,  
bac Français de Première  
Noël, Février, Pâques et Juin

# prépasup

23, RUE CORTAMBERT  
75116 PARIS ☎ 45.03.01.66

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

Nouvelles menaces de représailles américaines

# Commerce : l'Europe dénonce Clinton

Le Figaro  
2/3/93

*Leon Brittan transmettra à Washington les doléances des Douze. Cependant, la CEE veut éviter une guerre commerciale.*

Les ministres du Commerce des Douze, réunis hier à Bruxelles, ont « *dénoncé fermement* » les mesures de rétorsion commerciale prises par la nouvelle administration américaine dans l'attribution de certains marchés publics fédéraux (télécommunications, eau, énergie, transports).

● **La CEE a mandaté sir Leon Brittan**, le nouveau commissaire européen au Commerce extérieur, qui se rendra à Washington le 11 février, pour « *transmettre avec force la position de la Communauté* ».

● **Les Douze s'étaient déjà élevés**, la semaine dernière, contre la décision unilatérale de Washington d'imposer une surtaxe aux importations de certains types d'acier en provenance de sept pays de la Communauté.

● **Cette soudaine agressivité américaine** constitue-t-elle une simple menace pour accélérer les négociations transatlantiques dans le cadre du Gatt, ou s'agit-il d'un changement radical d'attitude des États-Unis vis-à-vis du reste du monde ?

● **Bruxelles s'efforce au contraire de calmer le jeu** en ne considérant pas comme « *définitifs* » ces premiers signes de protectionnisme, et en accordant encore à Bill Clinton « *le bénéfice du doute* ».

● **Cette poussée de fièvre** intervient alors que les signes de reprise se multiplient aux États-Unis, où Bill Clinton s'apprêterait à proposer un vaste programme de relance portant sur plus de 30 milliards de dollars.

(Les articles  
de **Christophe LABARDE**  
et de **Jacqueline GRAPIN**,  
Le FIG-ÉCO, pages I et XI)



sation permettant de faire face, tant que le sort de la patrie n'est pas en jeu. Peut-être est-il bon alors de rappeler les critères d'aptitude des forces projetables et d'en tirer les conséquences. Ce sont la rapidité de déploiement (avec des formations légères à dominante infanterie), la mobilité (avec des formations mixtes du type Daguet) et la puissance de feu (avec des moyens blindés lourds, seuls aptes aux engagements violents contre des adversaires comparables). Ce sont donc aussi ces trois types de forces qui doivent bénéficier de la professionnalisation nécessaire, chacun d'eux devant pouvoir compter sur un volume permettant de constituer les modules d'emploi adaptés au cas du moment, et avoir la capacité de durer en assurant les relèves inévitables.

Ce volume s'établit donc au moins à l'équivalent de trois grandes unités renforcées, soit de l'ordre de trois fois 12 000 hommes, sans oublier le soutien d'ensemble qui, professionnalisé également, at-

de celui d'une grande unité type. Au total, il faut pouvoir disposer en permanence de quelque 50 000 hommes, cadres y compris, pour les formations professionnalisées. Compte tenu des indisponibilités de fait déjà signalées, ce minimum de disponibles permanents porte l'effectif global nécessaire à un nombre compris entre 65 000 et 80 000 hommes, dont 40 à 45 000 engagés du rang. L'ensemble, néanmoins considérablement inférieur à celui à exiger pour une armée qui serait entièrement de métier, a un coût réel mais non insurmontable, et requiert surtout une politique de recrutement affiné, dont les effets ne peuvent pas se faire sentir autrement que dans la durée.

## Le nouveau plancher

C'est donc sans délai aucun qu'il faut lancer le mouvement voulu, de façon à atteindre au plus tôt le niveau plancher – non réalisé aujourd'hui et en dessous duquel rien de sérieux ne peut-être effectué. C'est ce niveau seuil qui, allié à une conscription encore importante, permettra de constituer l'armée minimale obligatoire pour tenir la place qui correspond à nos devoirs, à nos ambitions et à la sauvegarde réelle de nos intérêts (1).

Dans une époque où les interventions extérieures sont couramment payées par le budget investissement de la Défense, ce qui revient à manger son capital, et où les effectifs engagés et appelés réels sont très inférieurs aux besoins, il est plus que temps de repen-

Nos syndicats peuvent paivoiser, puisqu'ils se sont retranchés sur leurs acquis et n'ont voulu en perdre aucun...

Résultat... 600 emplois perdus au profit d'autres travailleurs d'un autre pays, plus réalistes et qui acceptent de se soumettre aux lois du marché et de perdre momentanément quelques avantages. Ce qu'acceptent les cadres dans nos entreprises.

aix  
ntion  
guerre.

nie les Serbes ont écrasé les  
ux-ci sont, en conséquence,  
ants du découpage. Consta-  
ouvel ordre mondial » sacrifie  
es principes au fait accompli,  
naturellement tenter d'élargir  
ar la force contre les Serbes  
contre les Croates en Bosnie